

LE PHARE

Journal d'expression associative et individuelle - Les Ulis

N° 54 - Mai 2014

Parallèlement aux plantes cultivées, introduites par le Service des Espaces Verts dans les parcs, rond-points, massifs, pelouses et avenues, il existe aux Ulis une flore spontanée qui serait composée aujourd'hui d'environ 330 à 340 espèces selon l'INPN (*) sur les 3 385 présentes dans l'Essonne.



Diverses Astéracées (ex-Composées) poussant spontanément au bord d'un chemin, au Parc Sud

Par cet article, chacun est invité à prêter attention à ces plantes sauvages, nommées à tort "mauvaises herbes". Il y a celles que l'on observe sur les bords des chemins ou dans les pelouses et celles qui s'empressent de coloniser les aires délaissées, terrains vagues, talus de remblai, chantiers en cours, friches, tous ces espaces temporaires, réservoirs de variabilité et que le célèbre jardinier-paysagiste français Gilles Clément appelle "le tiers paysage", selon le sens donné au tiers état qui constituait la majorité de la population sous l'Ancien Régime. [lire la suite pages 8 et 9]

(*) INPN = Institut National du Patrimoine Naturel. Voir son site : <http://inpn.mnhn.fr/>

Papier 40% FSC 60% recyclé - Certificat n° SGS-COC-003161

LE PHARE - 54

Édité par APEX * Ulis
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis
Directeur de publication :

Pierre Belbenoit, Président

Comité de Rédaction
et maquette PAO :

APEX * Ulis - ISSN 1622-8804
11 000 exemplaires



Imprimerie DomiGraphic
91550 PARAY-Vieille-Poste
Tél. 01 69 02 03 03

Naissance d'APOGE, une association pour gérer la Maison des Associations

Voilà, c'est fait, l'Association *POur la GEstion de la Maison des associations des Ulis (APOGE)* est née.

Le Collectif pour la Maison des Associations (Mda) a travaillé pendant plus de 2 ans : intervention auprès de la Mairie sur les plans des locaux (dans le bâtiment de la poste), élaboration des statuts de l'Association de gestion, préparation du projet (orientation, activités, organisation), rencontre de la Municipalité qui a donné son accord en 2013 pour qu'une association gère la Mda.

Le Jeudi 6 février 2014, l'Assemblée générale de constitution de l'Association *APOGE* (41 associations présentes ou représentées, et 16 excusées) a discuté et approuvé les statuts, voté le nom, a élu les 14 membres du Conseil d'administration. Celui-ci a élu les membres du Bureau, le jeudi 6 mars. *APOGE* a été déclarée à la sous-préfecture de Palaiseau, le 27 mars 2014.

Les objectifs et les projets d'activités sont en particulier :

- accueil, échanges et relations entre associations ;
- accompagnement et ressources pour les associations : conseil aux associations, aide dans les démarches (administratives, techniques), formation des bénévoles, Centre de ressources (matériel reprographie, documentation), aide à la communication ;
- information et promotion des associations vers la population.

La période 2014-début 2015 va être axée principalement sur la réalisation d'un Contrat d'objectifs avec la Municipalité, du Règlement intérieur et d'une Convention d'utilisation des futurs locaux, bien du travail en perspective !

APEX*Ulis

Composition suite à l'AG du 1^{er} février 2014 et au CA du 7 février 2014

Membres du Bureau

- Pierre Belbenoit (Président)
- Marie-Odile Charpenet (Vice-présidente)
- Marie Josée Vergine (Vice-présidente)
- Bernard Charpenet (Trésorier)
- Bozena Teodorowicz (Secrétaire)
- Pierre Piquepaille (Secrétaire adj.)

Autres membres du Conseil d'Administration

- Zoubida Belfadil
- Rose-Marie Boussamba
- Mireille Delafaix
- Yvette Roussel
- Charles Zucconi

Mais nous allons aussi préparer des actions concrètes pour la formation des responsables, l'accueil des associations et les services à leur rendre dès que les locaux seront ouverts.

J'espère que vous, Associations, serez nombreuses à adhérer à *APOGE* pour que nous soyons forts pour mutualiser nos compétences et défendre nos intérêts. En attendant nos futurs locaux, qui sont en construction, je vous souhaite de bons résultats dans vos associations et une longue vie à *APOGE*.

Jack Mignon, Président d'APOGE
apoge.mdaulis@gmail.com

Imaginez un logo

L'association *APOGE* organise un concours de dessins pour son logo. Ce concours est ouvert à tous les ulissiens jeunes et moins jeunes. Le logo sera utilisé sur les documents de communication (courriers, informations et futur site Internet).

Règles

Le logo (dessin) doit :

- être jeune, moderne et significatif ;
- permettre d'identifier *APOGE*, la gestion de la Maison des Associations et la vie associative ;
- être présenté sur une feuille de 21 cm x 29,7 cm (format A4) ;
- être en 4 couleurs maximum, mais devra également ressortir lisiblement en noir et blanc

Pensez que le logo sera réduit (3 à 4 cm) et que certains détails peuvent alors ne plus être visibles.

Chaque participant peut présenter au maximum deux dessins.

Remise des dessins **au plus tard le 11 juillet 2014**, par Internet à *apoge.mdaulis@gmail.com*

au format gif, jpeg ou pdf. En septembre 2014, les originaux devront être apportés dès le matin, sur le stand d'*APOGE*, lors du Forum des associations. Chaque projet de logo y sera exposé.

Jury

Les membres du Conseil d'Administration d'*APOGE* jugeront les œuvres. Le gagnant sera récompensé.

Un règlement du concours peut être demandé à *APOGE*.

Rédaction bénévole du *Phare* pour 2014

- Pierre Belbenoit (Directeur des Publications)
- Autres membres titulaires :** • Bernard Charpenet
- Marie-Odile Charpenet • Pierre Piquepaille
- Bozena Teodorowicz • Marie Josée Vergine

Membres suppléants : • Zoubida Belfadil

- Rose-Marie Boussamba • Mireille Delafaix
- Yvette Roussel • Charles Zucconi

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis

Adresse électronique : *redac.phare@orange.fr*

Site Internet : *http://apex.ulis.free.fr*



Les articles pour *Le Phare* n°55 devront parvenir à la Rédaction au plus tard le 29 juin 2014

É D I T O .

Un autre développement

SOMMAIRE

Vie associative

- APOGE pour gérer la Mda p. 2
- APEX*Ulis : CA et Rédaction p. 2

Edito et hommage

- Un autre développement p. 3
- À Daniel Ligere p. 3

Savoirs et culture

- Les abeilles en déclin p. 4
- Les abeilles en déclin (suite) p. 5
- Avec *Colores Latinos* p. 11
- *Graine de Mosaique* p. 16

Société - Citoyenneté

- L'urgence du dialogue p. 6
- Entraide 'scolaire' d'adultes p. 6
- Conseil des résidents étrangers p. 7

Biodiversité

- Plantes sauvages aux Ulis p. 8
- Plantes sauvages aux Ulis (suite) p. 9

Festivités

- Carnaval 2014 aux Ulis p. 10
- Fête du Jeu 2014 aux Ulis p. 11

En bref

- Echecs : championnat scolaire p. 10
- Hôpitaux en Essonne p. 10

Alimentation

- *La passerelle du soleil* p. 12
- Consommer autrement p. 13

Le coin des poètes

- 4 nouveaux poèmes inédits p. 14

Le coin des joueurs

- Echecs : solution 8 et exercice 9 p. 15
- Badminton : plumes et émotion p. 15

Depuis le début de la révolution industrielle, nous vivons dans l'ère géologique de l'anthropocène (du grec ancien *anthropos* : être humain), affirment des scientifiques. Qu'est-ce que cela signifie ? Tout simplement que nous vivons une période dans laquelle les activités humaines dégradent l'état de notre Planète par l'impact sur le réchauffement climatique, la diminution de la biodiversité et l'épuisement de certaines richesses naturelles.

Les Ulis, « ville à la campagne », est entourée de terres agricoles. Mais celles-ci sont grignotées par l'urbanisation.

Tout près de nous, le Plateau de Saclay est maintenant une Zone Protégée Naturelle Agricole et Forestière (2 400 ha) et plus de la moitié des agriculteurs y adoptent les circuits courts. Mais le projet de création d'une route de 2 fois 2 voies, en plus d'un métro, met en émoi les agriculteurs, ainsi que tous ceux qui pensent qu'il faut changer la manière de se déplacer, de concevoir l'aménagement du territoire, en préservant d'urgence notre environnement.

En France, les terres agricoles disparaissent actuellement au rythme équivalant à un jardin de 25 m² toutes les secondes, soit 78 000 ha par an. Cela a des conséquences multiples sur ce que nous mangeons, buvons, respirons, et sur le cadre de vie, les paysages, les espèces végétales et animales.

C'est dans cet esprit que ce numéro du *Phare* aborde différents aspects du développement durable : ● environnement, respect de la nature, en connaissant mieux la faune, la flore et l'utilité des abeilles ; ● économique, soutien de l'agriculture périurbaine, lien entre producteurs et consommateurs ; ● social, aide alimentaire aux personnes en difficultés et participation des résidents étrangers à la vie locale.

Chacun de nous peut, à sa manière, contribuer à construire un autre développement.

La Rédaction



Daniel Ligere, né le 13 juillet 1946, a fait son service militaire au 18^e RIT à Épinal (1965-1966) et a travaillé à Corbeil-Essonne. Aux Amonts, il a été Président de l'Amicale des Locataires. Après avoir quitté Les Ulis, la vie associative lui a manqué et il est revenu habiter au Barceleau. Là, devenu délégué de résidence dans le Conseil de Quartier Nord et Centre-Est, il a œuvré pour l'aménagement de la butte en 2006 et 2007. Mais il est décédé en février 2014, déçu de voir que celle-ci a déjà été saccagée !

Nos abeilles ont de graves ennuis !

[Cet article fait suite à celui du *Phare* n°51]



Cas d'une colonie décimée par défaut de résistance

L'hypermédiatisation de ce phénomène conduit une frange importante de la population mondiale à réaliser que les abeilles pourraient disparaître. Cette disparition entraînerait un cortège de conséquences qui, au total, inspire la crainte. La disparition des abeilles reste un secteur très controversé puisqu'elle interfère avec les intérêts de nombreux acteurs agrochimistes, agriculteurs, ... qui sont très influents.

Depuis une vingtaine d'années, les taux de mortalités observés sur les colonies d'abeilles se sont fortement accrus. Les mortalités hivernales moyennes sont supérieures à 20 %, et des colonies disparaissent aussi en cours d'année.

Actuellement, en France, 300 000 colonies d'abeilles disparaissent chaque année. Corrélativement, 4 500 apiculteurs cessent leur activité. La production nationale de miel a été divisée par 2 en 10 ans.



Cas d'abeilles mortes de nosémose, avec diarrhée

Voyons ce qui peut être invoqué ou tenu pour responsable des pertes de cheptel apicole.

L'alimentation des abeilles

Pour des raisons économiques, les abeilles des apiculteurs professionnels sont comme "engraissées" avec du sucre de maïs avant d'être envoyées sur les sites de fécondation ou de récolte, ce qui les affaiblit face à des infections, par manque de diversité nutritionnelle. Cependant, les apiculteurs qui vivent dans des « déserts alimentaires » (zones de monoculture) pour les abeilles, n'ont pas d'autre choix !

La faible diversité génétique

La sélection d'abeilles « productives », dociles et pratiques pour l'apiculteur, réduit la diversité génétique de l'espèce, et donc son potentiel d'adaptation aux changements environnementaux (1).

Les ondes électromagnétiques

Depuis l'explosion de la téléphonie mobile dans les pays industrialisés, des milliers de nouvelles stations et de relais sont implantés chaque année. Or, des études portant sur les radiations électromagnétiques (les fréquences radio et micro-ondes) indiquent que celles-ci peuvent provoquer divers effets biologiques sur les organismes vivants, et perturbent notamment les systèmes de communication des abeilles, ainsi que leur système de géolocalisation.

Les maladies virales

De nombreux virus sont responsables de maladies chez l'abeille, mais aucun d'eux ne semble suffisamment agressif pour expliquer la disparition d'une colonie. Il est à noter que l'IAPV (le virus israélien de la paralysie aiguë) est régulièrement associé au syndrome de disparition des abeilles. Aux États-Unis, il a été soupçonné d'être le principal agent à l'origine de l'effondrement mellifère du pays. Mais les analyses ultérieures ont montré que sa présence était antérieure à l'effondrement des colonies et qu'elle n'empêchait pas toujours les colonies d'être actives.

L'IAPV est inoffensif en Australie où l'acarien *Varroa*, parasite des abeilles, est absent. En fait, ce virus n'est funeste que s'il est associé à *Varroa destructor*. Présent en France et en Europe, l'IAPV apparaît comme une menace secondaire pour l'abeille mellifère.

La piste fongique

Les abeilles peuvent être contaminées par des « champignons » (mycoses).

Les nosémoses sont des infections fongiques dues à un organisme microscopique ; parasite intracellulaire obligatoire, il donne des symptômes de diarrhées facilement détectables (2).

De nombreux auteurs notent que si *Nosema* ne peut être incriminé seul dans le phénomène de disparition des abeilles, ce parasite semble devenir déterminant s'il est associé à un autre parasite (*Varroa* ou virus). Et, comme le montrent de récentes études, il agit en **synergie** avec un insecticide : le Fipronil. Autrement dit, le parasite fongique associé à la présence d'un insecticide constitue un cocktail fatal à nos abeilles, alors que chaque élément seul, constitue un risque non mortel.

Les pesticides

• **Les herbicides** - En détruisant des plantes, ils réduisent directement la nutrition des abeilles et ainsi, en synergie avec d'autres affections, ils participent probablement à l'affaiblissement de ces pollinisateurs naturels.

• **Les insecticides** - Il y a deux mille ans, la civilisation chinoise utilisait des extraits de plantes pour lutter contre les ravageurs de ses cultures.

Mais c'est à partir du XIX^e siècle, avec le début de l'ère industrielle, que l'utilisation des insecticides connaît un véritable essor. Les recherches dans ce domaine sont extrêmement dynamiques. De nouveaux produits n'ont pas cessé d'arriver sur le marché car les différentes références sont rapidement dépassées, notamment en raison de phénomènes de résistance des ravageurs aux traitements engagés contre eux.

Ces dernières décennies, de nouvelles familles chimiques ont été développées. Une nouvelle génération de produits chimiques, introduits au début des années 1990 et appelés « **pesticides systémiques** », a promis de s'attaquer aux ravageurs plus spécifiquement. L'idée de cette nouvelle approche semblait élégante et convaincante.

Le traitement des semences avec une substance incorporée dans toutes les cellules végétales (d'où « systémique ») et tuant les insectes qui se nourrissent de la plante, remplace les traitements des plantes au champ avec épandage ou pulvérisation des toxiques.

Cependant, apiculteurs et écologistes sont de plus en plus alarmants et demandent une interdiction totale du groupe de pesticides systémiques le plus largement utilisé, les **néonicotinoïdes**.

Ces nouvelles substances chimiques, opérantes à l'échelle du milliardième de gramme (nanogramme), voire moins, sont rapidement désignées comme un coupable possible vis-à-vis des abeilles, en se basant sur la simple observation de la concomitance de leur usage et de l'affaiblissement des colonies. Leur rémanence dans le sol expliquerait que des cultures n'ayant pas été traitées puissent néanmoins contenir et véhiculer ce type de pesticide. De plus, la toxicité des produits de dégradation de ces molécules n'est, pour le moment, pas encore... évoquée.

En ce qui concerne les insecticides, on distingue globalement deux types de toxicité :

- *la toxicité aiguë* d'une dose massive de substance en une seule prise ou, plus rarement en plusieurs prises, sur une période de 24 heures au maximum ;

- *la toxicité chronique* correspondant à l'absorption de faibles ou très faibles doses de toxique, répétée maintes fois sur une période allant de plusieurs mois à plusieurs années.

Ce dernier type correspond au mode d'action des néonicotinoïdes. Ils perturbent la neurotransmission.

Ainsi, de faux signaux neuronaux peuvent s'accumuler au cours du temps. Même à des niveaux qui sont loin d'être mortels, cette action neuronale peut mener les abeilles à ne pas retrouver leur ruche.

Par ailleurs, les insecticides peuvent aussi avoir des effets cumulatifs imprévus en combinaison avec d'autres agents pathogènes (exemple *Nosema*).

Les OGM

En ne considérant que les plantes génétiquement modifiées pour se protéger des insectes, le risque des plantes OGM pour les abeilles est comparable à celui des pesticides systémiques.

Le Varroa

Le *Varroa destructor* est un acarien parasite de l'abeille, originaire d'Asie du sud-est. Il affaiblit les abeilles en se nourrissant de l'hémolymphe (sang des insectes) de leurs larves (3). Cela conduit à des malformations, à un affaiblissement du système immunitaire, et par conséquent au développement de champignons parasites comme *Nosema*, et à diverses affections principalement virales. Le contrôle du Varroa est une préoccupation majeure pour les apiculteurs car il est détecté dans la plupart des situations de faiblesse des colonies.



4 acariens (*Varroa destructor*) sur 1 larve d'abeille

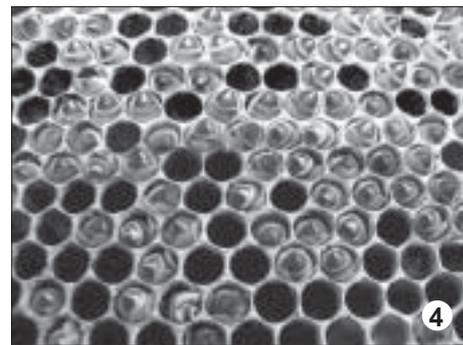
La photo n°3 ci-dessus est tirée d'un article du Dr Dave Chandler, University of Warwick, School of Life Sciences. Source :

http://www2.warwick.ac.uk/newsandevents/pressreleases/fungus_foot_baths/

Toutes les autres photos de cet article ont été prises par son auteur : voir ci-contre >

Autres facteurs contribuant au mal-être des abeilles

On peut citer des bactéries, la pollution, la moindre profusion de fleurs avec la raréfaction des espèces messicoles (coquelicot, bleuet, nielle des blés, ...), le désordre climatique [l'allongement de périodes sèches et le printemps froid provoquent des famines (4)], la compétition avec des espèces invasives, de nouveaux prédateurs (frelon asiatique).



Abeilles mortes après avoir consommé tout le miel

En résumé

Il est plus que probable qu'il n'y a pas **une cause unique** de mortalité des colonies, mais plusieurs facteurs concomitants, qui parfois se potentialisent : les agressions chimiques (insecticides, fongicides...), le parasitisme chronique de Varroa, les agressions microbiologiques (bactériennes et virales), l'insuffisance de ressources alimentaires équilibrées et accessibles tout au long de la saison pour les abeilles, des reines importées inadaptées à l'écotype des colonies, et aussi des pratiques parfois inappropriées de certains apiculteurs...

Il est certain, qu'un meilleur respect de l'abeille, de son environnement, et qu'une agriculture raisonnée, associée à une large dissémination de petits ruchers constitués de colonies autonomes, enrayeront le déclin de cet indispensable insecte.

Robert Haicour

Adhérent au SAVE (Syndicat des Apiculteurs du Val d'Essonne)

<http://save-apiculture.pagesperso-orange.fr/>

L'urgence du dialogue

L'actualité internationale ne cesse de le démontrer : que de conflits de par le monde ! Nombre d'entre eux instrumentalisent les religions, qu'il devient finalement banal de voir comme facteurs de violence : sans elles, tout irait tellement mieux, n'est-ce pas ?

C'est ce que l'on entend souvent, par exemple à propos du conflit en Centrafrique, même si les responsables religieux de ce pays disent le contraire, à temps et à contretemps. Rien n'y fait côté média : il s'agirait d'un conflit islamo-chrétien.

Beaucoup plus proche de nous, n'est-ce pas ce qu'a voulu signifier celui qui a agressé de façon odieuse la communauté juive des Ulis, en martelant la porte de la synagogue à violents coups de rondin de bois, ce premier soir d'avril ? "Sans la communauté juive, la France irait mieux !". Un certain humoriste le dit lui aussi à temps et à contretemps...

Il est urgent donc de se parler "à hauteur de visage, jamais en position surplombante, en visant le meilleur de la tradition de l'autre et non pas les scories" ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ François Bousquet (spécialiste du dialogue interreligieux)

Il importe de rejoindre l'autre tel qu'il est, où il est, de le connaître et le comprendre par le meilleur de ce à quoi il tient : il importe d'entrer en dialogue.

Mais force est de constater que les difficultés se sont accrues depuis 10 ans : l'angoisse née de la mondialisation et de la crise économique, la montée des replis identitaires et celle des fondamentalistes proposant des solutions "simples", voire simplistes et universelles à notre monde éclaté, prennent le pas sur le désir de dialogue : le poursuivre aujourd'hui exige non plus un désir de paix, mais une volonté profonde de faire la paix. Des institutions internationales (ONU, Unesco...) l'ont bien compris, qui encouragent le dialogue interculturel et interreligieux ; l'Union européenne s'est même dotée de structures de discussion avec les religions.

Dialoguer est, me semble-t-il, la seule façon de sortir de nos préjugés et de nos peurs qui ne cessent de dresser des barrières dans chaque communauté, qu'elle soit religieuse ou civile. Ainsi apprendrons-nous à accepter l'autre dans sa manière différente de penser, de s'exprimer, d'ÊTRE. Ainsi nous pourrions travailler ensemble au service de la justice et de la paix. Et la paix ne sera plus un rêve pieux ...

Dany Benoteau
Inter Accueil en Essonne

Entraide 'scolaire' d'adultes

À l'entraide scolaire de l'AVAG (*), il n'y a pas que des enfants et des "ados". Cette année, 3 jeunes femmes mères de famille sont venues pour elles-mêmes.

Deux d'entre elles sont agents d'entretien dans des écoles ou des lieux publics et souhaitent se présenter aux concours d'Agent de Maîtrise. Ce fut l'occasion de parler de leur métier, utile à tous : si la propreté des locaux où nous passons n'était pas entretenue quotidiennement, où en serions-nous ? Elles ne se plaignent pas de leur travail, dur cependant ; elles voudraient accéder à davantage de responsabilités et à un meilleur salaire.

Comment répondre à des questions d'un certain niveau quand on a, par nécessité, quitté tôt le collège ? Une collègue de mathématiques et moi-même avons fait avec elles des exercices. Tout cet effort n'a pas forcément abouti et il faudra peut-être le reprendre l'an prochain. Mais nous avons sympathisé, j'ai essayé de leur donner confiance en elles, et j'ai beaucoup appris.

Ma troisième "élève", auxiliaire en crèche depuis dix ans, doit présenter un dossier de Validation des Acquis de l'Expérience : pages nombreuses, expliquant en détail tout le travail accompli. Il faut rédiger tout cela et c'est l'occasion de très intéressantes conversations sur le sujet passionnant de l'éducation des tout-petits, sur la façon de s'occuper de jeunes enfants et sur les soins à leur donner. Il ne s'agit pas seulement, comme on a pu le dire, de "changer les couches", mais de les éveiller à la lecture et à toutes sortes d'activités.

J'admire ces jeunes professionnelles qui arrivent à dépasser leur quotidien pour un travail intellectuel dont elles n'ont pas l'habitude. Sans doute y a-t-il aux Ulis d'autres personnes en recherche de valorisation personnelle et d'amélioration de leur situation, grâce à des examens et concours.

Peut-être n'ont-elles pas pensé qu'elles peuvent trouver un encouragement et un accompagnement au sein de l'entraide scolaire, où l'on imagine plus volontiers l'application bruyante des jeunes élèves. Elles y seront les bienvenues.

Bernadette Gaschignard

Entraide scolaire de l'AVAG,
MPT des Amonts. Responsable : **Sophie Erbin**

(* Association pour Vivre l'AutoGestion)

Le Conseil des résidents étrangers (CRE) des Ulis

Les activités de ce Conseil concernent environ 5 000 Ulisiciens, soit près de 20 % de la population.



Le 15 février 2014, a eu lieu une réunion plénière du CRE des Ulis, suivie d'une table ronde avec le *CoFraCiR*⁽¹⁾ (association de droit local alsacien-mosellan créée suite à une réunion de tous les CRE de France).

Réunion plénière du CRE des Ulis

Créé le 19 mai 2010, le CRE des Ulis a identifié les besoins des résidents étrangers non communautaires et a favorisé leur participation à la vie publique locale. Ce Conseil a agi pour l'égalité d'accès aux droits, pour la santé, le logement, la formation et l'emploi, pour la culture et l'environnement. Simultanément, le Conseil est intervenu avec les équipes éducatives de l'Éducation nationale et avec la Maison des Parents pour que les familles étrangères puissent mieux suivre la scolarité de leurs enfants (voir encart).

Suite à une proposition du CRE des Ulis, une permanence d'accueil et d'intégration citoyenne a été ouverte ; elle a reçu 1 200 personnes environ depuis janvier 2012 ; vous pouvez vous renseigner ou prendre rendez-vous au Service Démocratie locale (Tel.: 01 69 29 34 94). Les objectifs : « *informer les personnes étrangères, (...) favoriser leur intégration dans la cité, encourager les échanges avec la culture du pays d'accueil et les rapprocher des collectivités* ». Le Conseil et la Ville des Ulis ont contribué à l'élaboration du *Plan départemental d'intégration de l'Essonne*, publié le 6 décembre 2013 par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Essonne (CDAD 91) ; ils préparent un *Guide pratique pour les droits des étrangers*.

Enfin, « *le Conseil des résidents étrangers [des Ulis] veut continuer à sensibiliser et convaincre sur la nécessité urgente de donner le Droit de vote aux Résidents étrangers pour une citoyenneté pleine et entière.* » [Voir aussi « Votation citoyenne » dans *Le Phare* n°38, page 11 et « Le Conseil des Résidents Étrangers » dans *Le Phare* n°46, page 12].

Table ronde avec le *CoFraCiR*

En ce 15 février 2014, il y a eu aussi une discussion des objectifs du *CoFraCiR* entre les membres du CRE des Ulis et des membres des Conseils des résidents étrangers de Strasbourg, Lille, Grenoble, Aubervilliers, Asnières.

Objectifs du *CoFraCiR* et des 10 CRE qui en sont membres :

- (a) participer à la vie locale ;
- (b) obtenir le droit de vote pour les étrangers non communautaires après 5 ans de vie en France ;
- (c) être un outil d'intégration pour les étrangers ayant moins de 5 ans de vie en France.

À la fin de la table ronde, la ville des Ulis et son Conseil des résidents étrangers ont fait acte de candidature pour succéder à Strasbourg à la présidence du *CoFraCiR*.

Rédaction du journal *Le Phare*

Notes prises lors de la réunion du 15 février 2014

- (1) *Conseil Français de la Citoyenneté de Résidence*
Site : www.cofracir.org



Le CRE des Ulis a organisé 3 séances de projection-débat avec le film « Sur le chemin de l'école »⁽²⁾ les 29 et 31 janvier 2014, en partenariat avec le collège Aimé Césaire. Environ 300 collégiens ont vu ce film et ont entendu les témoignages d'une dizaine de membres du Conseil qui ont été « élèves marcheurs » avant de venir en France. Chaque jour, ils effectuaient 10 à 20 kilomètres à pied pour chaque trajet domicile / école. Quelques collégiens ont eux aussi témoigné avoir été des « élèves marcheurs » au pays d'origine, avant de venir habiter aux Ulis. Chacun(e) a insisté sur sa soif d'apprendre à l'école. Dans les 3 débats, il a aussi été question de respect entre élèves, ou entre élèves et professeurs, et de lutte contre les obstacles s'opposant à la réussite scolaire. En projet, jusqu'aux vacances d'été 2014 : des élèves du collège Aimé Césaire ont prévu d'interviewer leurs parents pour qu'ils témoignent de leur propre expérience scolaire au pays d'origine ou de ce qui a pu y empêcher leur scolarisation.

- (2) César 2014 du meilleur film documentaire

Plantes sauvages aux Ulis : mauvaises herbes ou patrimoine naturel ?

“ Nous n’héritons pas de la Terre de nos parents, nous l’empruntons à nos enfants ” (*)

[suite de la page 1] Il y a aussi les plantes dites "interstitielles" qui, mutines, tirent parti de la moindre fissure, de la moindre substance organique, pour sourdre entre deux pavés, au pied d’un mur, d’une grille, d’un arbre, au bas d’un trottoir.



Oxalis corniculé, plante interstitielle au pied d’un mur en ville

Intérêt pour les botanistes ou la pédagogie

C’est ainsi que, dans la ville des Ulis, ont pu être observés entre deux tontes ou arrachages : le Mélilot blanc, l’Amarante réfléchie, la Mélisse officinale, la Digitale sanguine, le Galinsoga à petites fleurs, la Sarriette commune, le Réséda jaune, la Vipérine commune, l’Hélianthème commun, la Pimprenelle sanguisorbe, la Cardamine des prés, etc. parmi tant d’autres. Mais que cela suffise à attiser votre curiosité.



Vipérine commune (au centre), sur l’avenue des Cévennes

Quelle satisfaction, d’ailleurs, que de savoir reconnaître et nommer ces plantes par leur nom botanique en français ou en latin : par exemple le Mélilot blanc ou *Melilotus albus*, de la famille des Fabacées ! Imaginons, d’autre part, tout ce que les enfants pourraient découvrir grâce aux projets pédagogiques qui prendraient appui sur la présence de cette flore sauvage diversifiée. Aucune comparaison avec la triste monotonie d’une pelouse tondue à ras !

Sources d’inspiration pour les artistes

Il n’est pas jusqu’au capitule du pissenlit qui ne nous émerveille, par l’ordonnement de ses languettes jaune d’or qui sont autant de fleurs. Le Sénéçon commun même, avec ses bractées délicatement ponctuées de noir, est un petit chef d’œuvre. Toutes, de la plus humble à la plus spectaculaire, sont des surprises vivantes et nous enchantent sans jamais nous lasser, tant ce contact avec la flore libre et vagabonde est essentiel.

Géométrie fabuleuse des inflorescences, délicatesse des étamines et pistils, coloris subtils des corolles, gouttes de rosée sur les feuilles, insectes se régaland du nectar : photographes, poètes et peintres y trouvent inspiration.

Point sur les orchidées : 8 espèces aux Ulis

Parmi les espèces emblématiques d’une ville préservant sa biodiversité, il y a les orchidées, un peu mystérieuses et si belles. On en a dénombré 8 espèces aux Ulis (cf. *Le Phare* n° 52) ; c’est peu mais c’est déjà ça. Nous les repérons chaque année. Ainsi, en ville, sous des résineux, s’obstinent à paraître, en mai, des Céphalanthères pâles, tout comme de nombreux Ophrys abeille. On découvre des Epipactis helléborines au Parc Nord et un peu partout dans la ville. Au Parc Sud et en nombre plus restreint, on observe des Platanthères verdâtres, des Listères à feuilles ovales, des Orchis bouc, des Orchis pyramidal, et... un seul exemplaire d’Orchis tacheté, recensé en 2013 après 5 années d’absence.

Rappelons qu’il est interdit de couper ou cueillir les orchidées sauvages car celles-ci n’émettent qu’une seule tige par an, dont l’existence assure la reproduction de la plante ; les déterrer pour les emporter chez soi est encore pire.

Plantes sauvages comestibles ou médicinales

Si la présence de dolmens et de menhirs en Essonne atteste de l’existence de populations néolithiques en Île-de-France il y a plusieurs milliers d’années, on ne sait presque rien de leur connaissance de la flore spontanée. Aujourd’hui, ils observeraient dans nos parcs plusieurs plantes médicinales ou comestibles telles que le Coquelicot, la Chélidoine ou herbe à verrues, le pissenlit, le Thym serpolet, l’Ail des ours, l’ortie blanche etc. Savons-nous que la Brunelle commune, aussi appelée "charbonnière" ou "prunelle", très présente ici, donne des décoctions de racines améliorant la capacité

d'observation à la chasse. Nos bâtisseurs de mégalithes locaux auraient pu s'en servir ! De même, le Tussilage ou "pas d'âne" est un excellent antitussif et les jeunes fleurs peuvent être consommées crues en salade, ou cuisinées en soupe. La Menthe des champs possède, elle aussi, un arôme plus frais et moins âcre que celui des autres espèces de menthe. Celui-ci s'accroît lorsque l'on froisse ses feuilles.

On rencontre également la Chanvrine eupatoire et l'Aigremoine eupatoire, deux espèces médicinales. Leur nom d'espèce provient de celui de Mithridate Eupatoire, roi du Pont (Asie mineure), qui soignait avec elles ses nausées, ses maux d'estomac, de vésicule biliaire et ses troubles intestinaux.



Passerage drave, plante médicinale qui aurait la vertu de soulager les rages de dents, vue au bout sud du Parc urbain.

Nourriture pour la petite faune

On relève aux Ulis de nombreuses espèces nectarifères (mellifères) qui attirent les insectes, dont les abeilles, papillons, etc. Parmi les familles de plantes les plus importantes dans ce domaine, citons les Apiacées, les Brassicacées, les Astéracées, les Fabacées, les Rosacées et les Boraginacées. En raison de sa floraison tardive, la Chanvrine déjà citée est une importante source de nourriture pour les papillons, notamment le magnifique Ecaille chinée. La cardère ou "cabaret des oiseaux", qui peut retenir jusqu'à un litre d'eau de pluie dans son feuillage, attire aussi de nombreux insectes (papillons, abeilles, bourdons). Oiseaux, petits rongeurs, fourmis, trouvent pitance dans les semences tombées au sol ou sur les épis des graminées sauvages.

Une attitude respectueuse à adopter

La richesse, la diversité, l'utilité des plantes évoquées précédemment se teignent toutefois d'une pointe d'inquiétude quant à leur maintien sur certains sites. En effet, cette source de nourriture pour de nombreux insectes et oiseaux est aussi exploitée, voir détruite volontairement par les hommes.

Regarder les plantes et les fleurs donne certes envie de confectionner des bouquets ou de "faire son marché" de plantes comestibles (tisanes, salades, décoration...), cela nous le comprenons, mais ces petits gestes, prélèvements occasionnels dans certains milieux peu visités, se révèlent désastreux dans les parcs très fréquentés. Ils réduisent dans le meilleur des cas la fructification et le renouvellement des plantes et privent de nourriture et d'habitat la faune qui alors va s'installer ailleurs. Naturellement présente, cette petite faune est très efficace et évite le recours à des produits dangereux pour l'homme. Nous savons que les moustiques, que nous détestons tant, se développent dans l'eau et nourrissent aussi bien les poissons de nos étangs que les oiseaux de nos espaces verts.

Plus précisément, nous devons prendre conscience des interactions qui se produisent au sein de cette vie sauvage, laquelle est trop souvent considérée comme dénuée d'intérêt en milieu urbain.

Et l'avenir ?

Nous aurions pu parler du rôle dépolluant de plus en plus reconnu de cette flore qui fixe, comme tous les végétaux, les gaz à effet de serre (CO₂, CO, N₂O, SO etc.) mais qui est capable aussi d'assainir le sol et l'eau. Nous aurions pu également évoquer l'Observatoire appelé « Sauvages de ma rue » qui a été mis en place à Paris par le Muséum pour étudier la diversité de ces plantes interstitielles et leur rôle dans la vie des habitants.

De notre côté, nous avons recensé la plupart des plantes sauvages de notre ville des Ulis. Soulignons qu'un tiers de celles-ci se trouvent sur la zone visée par la restructuration de la ville. Il reste qu'à l'initiative de la *Coordination Faune et Flore* et à la suite de plusieurs de ses démarches, des réunions se sont tenues en mairie et des décisions importantes ont été prises dans ce sens, lors d'une réunion avec le CTM le 28 janvier dernier. Notamment, une planification de la gestion différenciée (avec zones à fauche tardive et un souci d'explication auprès des habitants) a été élaborée pour plusieurs endroits dans la ville et ses parcs. Celle-ci a été actée par un compte-rendu signé de la Mairie.

Nous espérons que ces décisions ne resteront pas lettre morte et seront effectives sur le terrain.

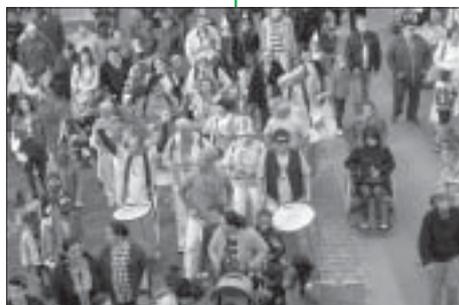
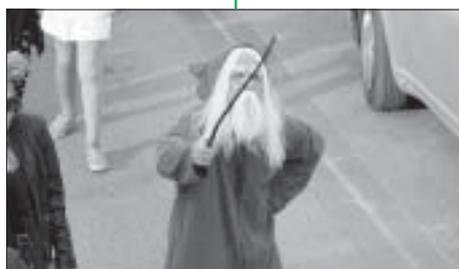
Coordination Faune et Flore des Ulis

Contacts : Brigitte Bos, Daniel Bique
Mél.: fetflesulis@gmail.com

(*) Proverbe amérindien cité par Antoine de Saint-Exupéry dans « Terre des Hommes ».

Carnaval 2014 aux Ulis

Sur le même thème que celui du Festival des Arts mêlés : « Les monstres ». Le 15 mars après-midi, départ de la Place de la Liberté, pour un circuit passant par les avenues de Bourgogne, d'Alsace, des Champs Lasniers, à destination du Parc urbain. Sous le soleil, la foule, nombreuse et joyeuse, a accompagné les « Diables rouges » de *Madikera*, une fanfare de *l'Afreubo*, et d'autres groupes. Ainsi que « Les monstres » sur leurs chars, dont un dragon fabriqué par *l'AVAG* et un char de *Zon'Art*. En fin de journée, conformément à la tradition, le dragon a été brûlé.



Championnat scolaire d'échecs

Le samedi 25 janvier 2014 a eu lieu, au gymnase du lycée Essouriau, la phase départementale du championnat scolaire du 91. Cette manifestation a accueilli 74 jeunes scolarisés dans l'Essonne (49 écoliers et 25 collégiens et lycéens). Plusieurs écoles et collèges de l'Essonne étaient qualifiés pour la phase académique, qualificative pour le championnat de France scolaire. Un reportage sur le tournoi se trouve à cette adresse : <http://www.telessonne.fr/site/magulis-du-samedi-1er-fevrier-2014/>

2 écoles et 1 collège avec 2 équipes ont pu s'inscrire et donc présenter 4 équipes de 8 joueurs, dont 2 féminines : l'école élémentaire Talma de Brunoy, l'école élémentaire les 4 coins de Bures-sur-Yvette et le collège Fleming d'Orsay. Une telle participation fut exceptionnelle cette année car les établissements de l'Essonne participent très peu à cette compétition.

Voici les classements, sachant que seuls les premiers se qualifient pour le championnat de France :

7^e & 12^e places pour le collège Fleming ; 6^e place pour l'école François-Joseph Talma de Brunoy ; 7^e place pour l'école les Quatres Coins de Bures-sur-Yvette.

Les 4 équipes du 91 ont obtenu des résultats encourageants !

Hôpitaux en Essonne – En 2011, *Le Phare* n° 45 signalait une probable fusion des Centres Hospitaliers d'Orsay et de Longjumeau, suite à la décision de financer par loyer-bail un hôpital à Corbeil-Essonnes.

D'après la presse et les syndicats, cet Hôpital Sud-Francilien de 1 000 lits, ouvert en 2012, a résilié, le 31 mars 2014, le Partenariat Public Privé (PPP) signé en 2006 avec un grand groupe du BTP. Cela solde un contentieux portant sur 7 000 malfaçons et sur une maintenance privée très peu réactive. Et, de 2015 à 2041, le non-paiement du loyer-bail économisera plus de 600 millions d'€ !

Fête du Jeu 2014 aux Ulis



Samedi 31 mai 2014 se déroulera la 14^e édition.

L'esprit de cette journée prend appui sur les principes suivants :

La gratuité. La participation à la Fête mondiale du Jeu est gratuite pour tous.

Le jeu pour tous. Cette journée permet de rassembler et de faire se rencontrer des personnes de cultures et d'âges différents.

Le jeu sous toutes ses formes, jouets, jeux de société, de plein air ou traditionnels, jeux vidéo, échecs... Vous pouvez aussi apporter vos propres jeux.

Jouer partout. Lors de cette journée, il s'agit de favoriser la pratique du jeu dans les lieux publics et privés, la rue, l'espace familial, les institutions. Cette journée encourage toute initiative en rapport avec le jeu (exposition, conférence, débat, etc.).

De 15h à 19h, venez jouer avec l'association AVAG et le Collectif Fête du Jeu (associations et structures communales) sur la place de la Liberté et à la Médiathèque. De nombreuses animations seront organisées, avec comme les

années précédentes des jeux pour les petits et pour les grands, de nombreux jeux géants en bois, des parcours d'adresse et bien d'autres encore.

Pour la deuxième année consécutive, la société Transdev (Cars d'Orsay) et Carrefour-les Ulis se joindront à nous pour cette journée festive et conviviale. Une petite buvette sera installée comme l'an passé et tenue par des bénévoles de Carrefour les Ulis au profit de l'AVAG, pour acheter d'autres jeux.

Le mot d'ordre de cette journée sera de s'amuser et de partager un bon moment tous ensemble, que l'on soit jeunes ou moins jeunes.

Guillaume Palma

AVAG

16-19, les Hautes Plaines
91940 Les Ulis
Tel.: 01 60 92 07 11
Site : www.avag.fr

Colores Latinos : jeune association créée en 2011

Son objectif est de faire connaître la culture latino-américaine et de promouvoir la langue espagnole.

Vous avez pu connaître ses membres lors de différentes manifestations aux Ulis : danses folkloriques, dégustations de boissons et de plats à l'occasion de fêtes ou avant la projection de films au Cinéma Jacques Prévert.

La journée des Amériques à la MPT de Courdimanche a été l'occasion d'ouvrir le groupe et de se retrouver, comme sur la place du village, autour de tables, à déguster les produits exotiques et à regarder les danseurs avant de se lancer sur la piste. Toutes les générations étaient représentées et c'était très agréable.

À la MPT de Courdimanche, l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue espagnole est proposé le samedi matin à 10h 15 ou 11h 15 selon les niveaux et l'atelier de conversation a lieu le vendredi à 19h. Les cours sont donnés de façon rigoureuse, mais l'humour est toujours présent.

Le cours de zumba a lieu le samedi à 17h 30 à l'Aquarium ; appréciez-y le rythme latino.

Nous participerons le 21 juin à la Fête de la musique avec le CLCV Courdimanche (vers le LCR du 15, Courdimanche) pour des danses folkloriques d'enfants, et le 7 juin à la Fête des habitants aux Amonts, pour le repas de spécialités d'Amérique du Sud. Nous vous invitons à nous rejoindre.

¡ Hasta pronto ! = À bientôt !

Karem Castillo

colores-latinos@hotmail.com



Recettes de boissons

Chicha Morada
(Perou)

Maïs Pourpre
Peau d'ananas
Coings
Eau et sucre

Piña Colada
(Amérique centrale)

Jus d'ananas
Lait de Coco
Eau bien froide
[ou rhum]

La passerelle du soleil, épicerie sociale

**Notre association, ulissienne, participe à l' Economie Sociale et Solidaire (ESS).
[Ndlr : pour en savoir plus sur l'ESS, voir Le Phare n°53]**



La passerelle du soleil, épicerie sociale, apporte une aide participative, principalement alimentaire (alimentation : fruits et légumes, laitages, viande, produits secs, mais aussi produits d'entretien et d'hygiène) à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans l'espace aménagé en libre-service, aussi proche que possible d'un magasin traditionnel d'alimentation générale, elle met à disposition de ses usagers des produits variés et de qualité, moyennant une participation financière de 10 % du prix usuel. Sans favoriser l'assistanat, elle a aussi pour but de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable. Le local est prêté par la mairie des Ulis (seules les charges sont payées par l'Épicerie sociale).

Le principe

L'alimentation est un angle d'approche direct de l'action sociale : le manque de nourriture est l'un des stigmates les plus visibles de la pauvreté dans la mesure où le repas est un symbole de convivialité et de partage. Dans nos sociétés d'abondance, le fait de ne pouvoir se nourrir ou de ne pouvoir nourrir sa famille est vécu comme une faillite, une humiliation. L'exclusion économique s'accompagne souvent d'isolement, de fragilité morale, ou de perte de confiance. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de leur liberté de choix : le fait de payer, même un prix symbolique, les affranchit du sentiment d'être redevable et leur permet de choisir ce dont elles ont envie, comme n'importe quel consommateur. La qualité et la variété des produits

proposés contribuent à entretenir ou restaurer l'estime de soi. Ainsi l'offre alimentaire de l'Épicerie n'est que le prétexte d'une action solidaire plus vaste : l'Épicerie est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, aidant les personnes à retrouver, ou renforcer, l'estime d'elles-mêmes et l'envie de se tourner vers le monde extérieur.

Les bénéficiaires

L'Épicerie gère, en moyenne, plus de 600 dossiers d'aide par an (soit environ 1 300 personnes qui habitent les Ulis, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Orsay ou Gometz-le-Châtel).

Ce sont des personnes en difficulté, qui répondent à des critères de revenus. C'est plus précisément le « reste à vivre » (ce qui reste pour vivre après paiement des charges incompressibles : loyer, énergies, assurances, etc.) qui est pris en considération, en fonction du nombre de personnes composant la famille.

Le public est essentiellement composé de bénéficiaires des minima sociaux (qui représentent actuellement une population de plus d'un million de personnes en France), de « travailleurs pauvres », de retraités, d'intérimaires, etc.

Ces personnes doivent d'abord prendre contact avec les travailleurs sociaux (assistantes sociales notamment). Ces derniers montent un dossier de demande d'aide alimentaire qui est présenté à une commission de pilotage comprenant principalement les travailleurs sociaux, les responsables de l'Épicerie, de la CAF, de la Maison Des Solidarités, du CCAS, de la CRAMIF (*). Elle se réunit une fois par semaine pour statuer sur l'accord d'une aide sous forme d'un budget à utiliser pendant une durée de 5 semaines, éventuellement renouvelable après examen d'un nouveau dossier en fonction de l'évolution de la situation.

(*) CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CRAMIF : Caisse Régionale d'Assurance
Maladie Île-de-France

La contribution financière de 10 % participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales de l'Épicerie sociale.

Les bénévoles

L'Épicerie fonctionne grâce à une trentaine de bénévoles qui consacrent quelques heures de leur temps par semaine. Certains accueillent les bénéficiaires le jeudi, et les conseillent pour faire leurs achats. D'autres bénévoles :

- vont récupérer tout au long de la semaine les denrées données par des commerces partenaires ;
- s'occupent du nettoyage et du reconditionnement éventuel des produits ainsi récupérés ;
- vont acheter des produits non disponibles par les dons ;
- s'occupent de la gestion des stocks et de la gestion administrative.

De plus, les bénévoles participent tous les ans au week-end de la Banque alimentaire.

Hubert Collignon



L'Épicerie sociale se situe à proximité du groupe scolaire rue des Bergères, aux Ulis.

Horaires d'ouverture :
jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Si vous souhaitez devenir bénévoles, contactez le 09 66 91 30 95 ou passerelledusoleil@orange.fr

Consommer autrement, c'est possible

Les consommateurs que nous sommes souhaitent connaître l'origine des produits, avoir des contacts avec les producteurs, avoir de la qualité, limiter les transports des produits. Pour cela, préférez les circuits courts (vente directe ou un seul intermédiaire). Les agriculteurs, ayant ainsi une meilleure marge, ne chercheront pas à produire des très grandes quantités et feront plus attention à faire de la qualité, notamment en bio. Bien sûr, nous ne pouvons pas acheter tous nos produits ainsi, mais nous pouvons le faire pour les produits frais. Cela contribue au développement durable, une des priorités de l'UAU^(*). Et sachez que des solutions existent à proximité des Ulis.

L'AMAP « Les Jardins de Cérés »

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, qui fait le lien entre producteurs et consommateurs. Elle propose des solutions pour maintenir un équilibre entre les zones rurales et les zones urbaines autour du plateau de Saclay où l'urbanisation s'accélère, en y favorisant une agriculture durable de proximité. L'un des objectifs est de réduire le transport des produits par les relations entre producteurs et le covoiturage entre adhérents.

Les distributions ont lieu un samedi après-midi par mois de 14h30 à 17h (16h30 en hiver), jusqu'au mois de juin inclus, à la Ferme Vandame, Place de la Mairie à Villiers-le-Bâcle (06 82 65 93 99 - www.lesjardinsdeceres.net/). L'adhésion est de 15 € (7 € pour les petits budgets). Un contrat est passé pour chaque produit : pommes de terre, légumes d'hiver du plateau de Saclay, autres légumes, farine, pain et brioches, viande, conserves, jus de pomme, pommes, miel, produits laitiers (vache et chèvre), volailles, œufs, huiles bio.

« Les potagers de Marcoussis »

C'est un chantier d'insertion permettant à des adultes en difficulté de renouer avec le milieu professionnel. Ancrés dans le territoire, ces potagers produisent des légumes bio livrés à un réseau d'adhérents, sous forme de paniers hebdomadaires, récupérés selon votre adhésion :

- soit à Marcoussis à la Ferme agro-écologique, chemin du Regard, vendredi de 15h à 19h ou samedi de 10h à 12h : petit panier à 7,30 € (pour 1 ou 2 personnes), grand panier à 14,60 € (pour 4 personnes) ;

- soit à la MPT des Amonts, le jeudi de 11h à 12h et de 14h30 à 20h30 : petit panier à 8,80 €, grand panier à 16,10 €.

Renseignements : 01 64 49 52 80

www.lespotagersdemarcoussis.org/

Inscription : animatrice.reseaupdm@gmail.com

La participation annuelle comprend l'adhésion de 35€ à l'Association et au Réseau Cocagne, le prix des paniers pour 45 semaines par an. Une offre d'essai de 4 paniers permet la découverte. Le contenu des paniers varie selon les saisons et les récoltes. Une recette est fournie pour cuisiner les légumes les moins connus !

« Jardin de Cocagne du Limon »

C'est une structure analogue à la précédente, située au 4 de la rue des Arpentis, à Vauhallan. Tél. : 01 69 41 37 94. Ce jardin, créé en juin 2012, est installé dans la ferme de l'Abbaye Benedictine de Saint-Louis-du-Temple.

Adhésion annuelle à l'association : 33 €.

Abonnement aux paniers bio : 11 ou 18 € / semaine.

Les Jardins de Marcoussis et du Limon font partie du Réseau national « Cocagne » (www.reseaucocagne.asso.fr). 100 jardins fonctionnant selon les principes de leur charte :

- vocation d'insertion sociale et professionnelle de personnes adultes en difficulté, par l'activité économique ;
- production de légumes cultivés en agriculture biologique certifiée ;
- commercialisation de ces légumes sous forme de paniers auprès d'un réseau d'adhérents ;
- intégration à la filière locale de l'agriculture biologique.

La « Ferme de Viltain »

La cueillette est ouverte tous les jours d'avril à novembre, en libre service de fruits, légumes frais et fleurs. C'est une « Cueillette Chapeau de Paille » de 50 hectares. Consultez le calendrier ici : www.cueillettedeviltain.fr

Au marché de la Ferme, vous trouverez toute l'année, du lundi au samedi de 9h à 19h, dimanches et jours fériés de 10h à 19h, les produits de la ferme (fruits, légumes, produits laitiers) et de nombreux produits fermiers et artisanaux des régions de France: produits laitiers, volaille, charcuterie, boucherie, épicerie sucrée et salée, vin, bières et cidres, glaces...

Un peu plus loin dans l'Essonne, vous trouverez des produits frais ou transformés chez des producteurs :

www.terroir-essonne.com/ et sur certains marchés ;

à Paris ou au sud de Paris, différentes régions sont présentes sur des marchés de producteurs :

www.marches-producteurs.com/ et des salons fermiers : parifermier.com/ ; voir aussi :

www.bienvenue-a-la-ferme.com/ et

www.accueil-paysan.com/, pour des balades le week-end.

Bernard Charpenet

^(*) UAU (Union des Associations des ULIS)

www.uaulis.asso.fr/

Lumière

Taches marron sur un rond de serviette au bal des mauviettes

Une touche rougeâtre sur un fond blanchâtre au Rendez-vous des psychiatres De près des taches informes

Couleur sur Couleur

Reculez Eloignez-vous

Deux corps amoureux flottent sur un atoll poissonneux Au loin des ombres

Une naissance

Les couleurs vibrent entre elles La lumière

Vient par derrière La lumière

Vient par devant La lumière

Balaie les ombres

Reculez Eloignez-vous

La peinture est rêve de lendemain

Pietro

Fossiles

Aucune vie

Ne devrait

S'écouler

Entre les doigts

Comme une poignée

De sable mouillé

Et disparaître

Sans laisser

De traces...

Même un arbre

Mort au milieu

Du désert

Pétrifié

Par le temps

Érodé

Par le vent

Ressurgira

Mille ans après !

Yannick Da Silva Tome

À vos échiquiers

À tous les passionnés d'échecs

Voici quelques conseils sans salamalecs

D'un vieux joueur sur le déclin

qui a souvent été dans le pétrin.

L'aspect psychologique de ce jeu

Lorsque tu auras ton baptême de feu

Te fera rejoindre les méandres insoupçonnables

De l'univers de l'âme et ses vertus incommensurables.

Lorsque tu seras avec ton adversaire face à face

Tu devras te montrer sage

Pour ne pas te laisser envahir

Par le stress qui peut te desservir.

Donne le meilleur de toi-même

Et tu auras la chance suprême

De montrer un aspect de ta personnalité

Qui prouvera ta malignité.

Perdre une partie, même avec honneur

Ne fera sûrement pas ton bonheur

Mais cette expérience enrichira ta vie

Si tu corriges tes erreurs avec envie.

Si le jeu d'échecs est le jeu des rois, le roi des jeux

Sachons rester humble et malicieux

Même si tes copains n'ont pas ce point de vue

Car personne ne détient la vérité absolue.

Paul Chaux

Turbulences

Avec une élégance friponne il entra,

Une gouaille bienveillante l'agita lorsqu'il dit :

" Messieurs-dames, je vais passer parmi vous ;

Avec abondance vos bijoux me donnerez,

De la cadence vous y mettrez ;

Et pour terminer cette charmante soirée,

Bombance vous ferez, à ma santé vous trinquerez".

Légère comme un elfe, elle traversa le balcon ;

La fulgurance d'un tourbillon

jeta ses jupes et ses cheveux en désordre

Elle se pencha vers la lumière :

Son collier suivit la pente de son cou

" Monsieur, dit-elle à l'aimable canaille,

Je n'ai plus rien à vous donner. "

Mireille Delafaix

Atelier d'écriture du 20 avril 2013

Échecs

Solution de l'exercice n°8 paru dans *Le Phare* n°53

Cd5+, Re6

f5+, Re5

Ff4#

Exercice n°9 (ci-dessous) :

Les blancs jouent et matent en 7 coups.



5 grammes de plumes*, des tonnes d'émotion

Né en 1873 en Angleterre, ce sport acquiert ses galons au fil du temps. Sport olympique depuis les JO de Barcelone (1992), le badminton est en plein «boom». La France, avec ses 156 000 licenciés, est en constante progression.

Le badminton a la particularité d'allier à une pratique physique, l'intelligence de jeu. Avec une vitesse de volant qui peut atteindre les 300 km/heure, savoir s'adapter rapidement à toutes les situations est une qualité primordiale.

Le Club des Ulis, dont la création remonte à 1999, rassemble à ce jour plus de 110 adhérents, hommes et femmes, répartis sur quatre créneaux, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, après les heures de travail.

Possibilité de jouer en simple, en double, de venir chercher des conseils auprès de bons joueurs, se défouler, s'amuser, s'entraîner, et participer aux petits tournois entre nous, tout au long de l'année.

Aller plus loin et affronter nos amis des Clubs de Villejust, Villebon, Gif ou Orsay, lors des tournois organisés le week-end à tour de rôle dans l'année.

Mais c'est aussi la Galette des Rois, les cadeaux aux adhérents (clés USB, tee-shirts, sacs, raquettes), le restaurant de fin d'année, la Fête du Sport, la journée portes ouvertes.

Un club orienté « Loisirs », fier de ses adhérents, piloté par une équipe de bénévoles présents lors des différents créneaux et des réunions de Bureau, attentive et toujours disponible.

Du matériel de bonne qualité, sans cesse renouvelé, une attention toute particulière à ce que les adhérents se mélangent et jouent ensemble en variant les équipes.

Permettre à chacun de jouer à son niveau, de se régaler dans la bonne humeur !

Manuel Colliot
Président COU Badminton

COU Badminton

Manuel Colliot, Président
Mél.: coubadminton@free.fr
Tél.: 06.10.57.35.91

Site Web : en construction

Véronique Justin, Trésorière
Ramy Dahmane, Secrétaire

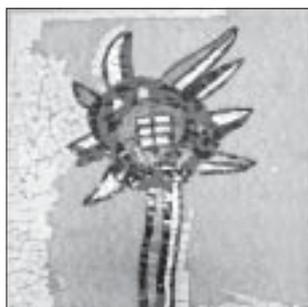
* Poids du volant de badminton en plumes d'oie, fabriqué à la main.

Graine de Mosaïque

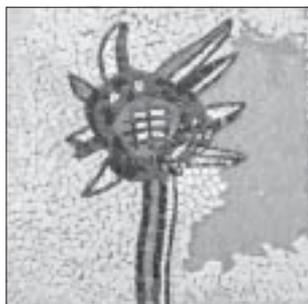
L'association *Graine de Mosaïque* a pour vocation de promouvoir l'art de la mosaïque à travers des réalisations architecturales, collectives et travaille sur la ville des Ulis depuis l'an 2000. De nombreux projets ont été réalisés par les Ulissiens : l'amphithéâtre du Parc urbain (derrière la mairie), le banc du terrain de sport Thierry Henri et, plus récemment, le passage souterrain des Bathes-Barceleau, réalisé avec les jeunes du quartier.



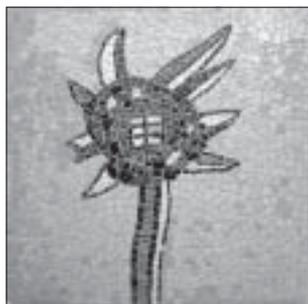
1. La mosaïque noire est mise en place sur le dessin.



2. La mosaïque de couleur est mise en place ensuite.



3. Le fond est rempli en dernier.



4. Et voici l'œuvre terminée.

Durant les stages de mosaïque adultes / enfants pendant les vacances d'hiver, dans les deux Maisons Pour Tous de la ville, l'association a proposé de réaliser des tableaux en mosaïque d'après des œuvres de l'artiste Fernand Léger. Une très bonne ambiance s'est développée durant la semaine entre les 27 stagiaires. Les femmes et les enfants qui ne se connaissaient pas, et qui n'avaient jamais essayé la mosaïque, ont découvert avec plaisir cet art. L'association *Graine de Mosaïque* remercie les responsables des MPT et la Municipalité qui ont permis de faire ces stages.

Les mosaïques réalisées ont été très bien mises en valeur lors de l'exposition à la MPT de Courdimanche en février et c'est à partir du lundi 24 mars que l'exposition fut accrochée à la MPT des Amonts, durant 3 semaines. Ainsi tous les habitants des Ulis auront eu l'occasion de voir et de découvrir l'artiste Fernand Léger à travers ces mosaïques.

Stéphanie Lechevallier

L'association *Graine de Mosaïque* propose des cours à l'année les lundis :

- de 12h30 à 13h30 pour les adultes, au LCR des Hautes Bergères, rez-de-jardin, Tour Juin ;
- et de 17h à 18h pour les enfants, au Club Léo Lagrange.

Ces ateliers sont menés par Stéphanie Lechevallier, mosaïste et responsable de projets de l'association.

Après la visite de l'exposition sur Fernand Léger

Une élève de maternelle crée un tableau à la manière de Fernand Léger, à la MPT des Amonts :



La petite section de maternelle du Bosquet 2, au retour de l'exposition, peint à la manière de Fernand Léger :

